



No de résolution
ou annotation

Les Éditions Juridiques FD - 1-800-363-9251 - No. F029

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE RAGUENEAU TENUE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE ÉDOUARD-JEAN LE 15 DÉCEMBRE 2021 À 19 H 30. FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENTE DE RAYMOND LAVOIE, MAIRE.

Sont présents les conseillers :

Monsieur Gilbert Dupont
Monsieur Claude Lavoie
Madame Nataly Ruel

Madame Huguette Tremblay
Madame Laurence Martel
Monsieur Yves Boulianne

Secrétaire d'assemblée :

Madame Annik Girard, greffière-trésorière adjointe

2021/12-30

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

Tel que prévu par la Loi, l'avis de convocation a été signifié à tous les membres du conseil.

2021/12-31

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président fait lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Claude Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

2021/12-32

ADOPTION DU BUDGET DE LA MUNICIPALITÉ POUR L'EXERCICE FINANCIER 2022

CONSIDÉRANT QUE conformément à la loi, le conseil doit adopter ses prévisions budgétaires pour l'année qui vient, avant le 31 janvier étant donné que l'année 2021 est une année électorale;

CONSIDÉRANT QU'un projet de budget joint en annexe des présentes a été soumis à l'attention des membres du conseil municipal;

CONSIDÉRANT QU'une copie explicative des prévisions budgétaires 2022 a été rendue disponible pour les personnes présentes dans la salle;

IL EST PROPOSÉ par Huguette Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter les prévisions budgétaires 2022 tel que présenté.

2021/12-33

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2022-2023-2024

IL EST PROPOSÉ par Gilbert Dupont et résolu à la majorité des conseillers présents que le plan triennal d'immobilisation pour les années 2022-2023-2024 totalisant une somme de 8 935 246 \$ soit adopté tel que présenté et joint aux présentes comme si au long récité.



No de résolution
ou annotation

	2022	2023	2024	Total
Investissement				
Informatique - ordinateurs	2 000 \$	2 000 \$	2 000 \$	6 000 \$
Eau potable - mise aux normes	591 272 \$	4 022 474 \$		4 613 746 \$
Recharge mécanisée de la chaussée	490 000 \$		900 000 \$	1 390 000 \$
Extérieur CCEJ	40 000 \$			
Déplacer lave-vaisselle	5 000 \$			
Analyse des tâches	30 000 \$			
Toiture bureau municipal	25 500 \$			
Entretien infrastructures (dinosaurés, oiseau etc.)	10 000 \$			
Aménagement du quai	20 000 \$	200 000 \$		
Eaux usées	45 000 \$	2 550 000 \$		2 595 000 \$
Total des investissements	1 258 772 \$	6 774 474 \$	902 000 \$	8 935 246 \$

2021/12-34

PÉRIODE DE QUESTIONS

Les délibérations du conseil et la période de questions au cours de laquelle le budget a été adopté portent exclusivement sur le budget ou sur le programme triennal d'immobilisations (CM, art 956).

2021/12-35

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par Huguette Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 20 h 05.

Maire

Greffière-trésorière adjointe

Je, Raymond Lavoie, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.